

TOUS ENGAGÉS POUR QUE VIVE L'AFPA !

ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
2023-2027

Du 28.11.23 AU 04.12.23



SOMMAIRE

	PAGES
I - Un aperçu des réalisations de Force Ouvrière	1-2
II - Présentation de Force Ouvrière	3
III - Les raisons pour lesquelles voter pour Force Ouvrière	4

SNFO FPA

FO

SAUVER L'AFPA

UN DEVOIR DE L'ÉTAT

Les salariés de l'Afpa n'ont pas été épargnés : Le PSE et les départs volontaires, la transformation de l'AFPA, la fermeture de centres et la vente de certains sites, l'externalisation de la restauration, le COVID, le télétravail contraint et le manque de stagiaires, une situation économique toujours préoccupante : **dettes fiscales et sociales, des conditions de travail dégradées.**

Cependant la Section Fédérale Nationale Force Ouvrière de la Formation Professionnelle des Adultes (SFNFO FPA) a toujours été aux côtés de TOUS les salariés pour en défendre les intérêts.

En effet, pendant toute la durée de ce mandat, la SFNFO FPA s'est battue et a été force de proposition dans chaque négociation, pesant de tout son poids pour infléchir les décisions de la direction générale, et ce, toujours dans l'intérêt de TOUS les salariés.

Allant jusqu'au refus de signer certains accords car contraires aux intérêts de TOUS les salariés.



GEPP

FO n'a pas signé cet accord.

FO maintient son positionnement et ses revendications
Pour Force Ouvrière, il n'était pas acceptable de signer un accord contraignant les salariés à une mobilité forcée allant à l'encontre de leurs intérêts avec une indemnisation différenciée mais qui permettrait à l'Afpa d'avoir des itinérants "low-cost". Force Ouvrière ne peut admettre cette inégalité de traitement.

Certes, ce projet d'accord proposait des points intéressants, tels que « réussir le recrutement et faciliter l'intégration des nouveaux salariés » ou « un accompagnement à la mobilité volontaire ».

Mais il impliquait :

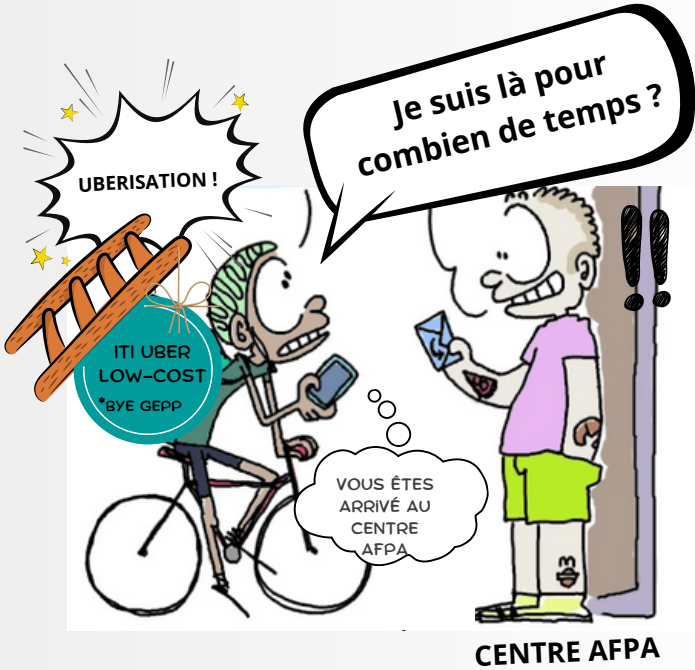
La modification des dispositions de certains accords actuellement en vigueur sans passer par voie d'avenant ou de révision de ces accords, comme le prévoit le Code du Travail.

Une mobilité géographique pour tous les salariés de l'Afpa sans activité ou en sous activité faussement présentée sur la base du volontariat.

D'autant plus que la Direction a refusé de préciser dans l'accord comment elle définissait ces termes et sur quels critères.

De la même manière, la mobilité géographique est une notion restée floue dans cet accord. Rien n'est précisé...

FO a synthétisé l'accord, c'est par ici !



FO À LA PAROLE



ET CE QUI SE PASSE AUJOURD'HUI DONNE PLEINEMENT RAISON À FORCE OUVRIÈRE :

GEPP

En effet, la réactivation d'une plateforme unique et centralisée de mobilité « Sara », avec inscription des salarié(e)s en sous ou sans activité.
Les remontées de terrain nous indiquent déjà les prémices d'une gestion industrielle de la mobilité.

Pourquoi, FO n'a pas signé, c'est ici



NAO

Négociation Annuelle Obligatoire : Une mascarade !

Pour rappel FO a signé les NAO de 2021 et 2022 ce qui a permis un impact positif au 31/12/2022 sur les salaires.

FO n'a pas signé l'accord sur la NAO 2023.

Force Ouvrière a rappelé son attachement à la négociation pour l'amélioration des conditions d'emploi et la préservation des intérêts collectifs et individuels des salariés.

FO a insisté sur : Le respect des temps de la négociation annuelle sur le temps de travail et des rémunérations afin qu'elle commence dès le premier trimestre de l'année et porte sur l'année civile complète.

FO a exigé l'abandon des pratiques actuelles de la direction générale consistant à imposer des mesures ne permettant pas de combler la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis des années.

Seul point positif pour FO la Direction a entendu sa revendication consistant à demander de budgéter la NAO dans le budget annuel de l'AFPA.

Ici notre synthèse NAO



Egalité Femme Homme

Force Ouvrière n'a pas signé l'accord : le projet présenté par la direction ne garantit pas l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Pour Force Ouvrière, ne pas supprimer les écarts salariaux entre les hommes et les femmes, au regard de la loi, cela s'appelle purement et simplement de la discrimination.

En parallèle dans les négociations, la Direction revenait en permanence sur l'OMEC (Observatoire de Métiers des Emplois et des Compétences) et les possibilités de nouveaux recrutements avec des salaires différenciés en fonction des métiers en tension dans les régions.

Ici notre synthèse
Egalité Femme Homme



La SFN **FO** FPA bénéficie des soutiens affirmés
de la Confédération Force Ouvrière
et
de la Fédération Nationale l'Enseignement de la Culture
et de la Formation Professionnelle (FNEC FP **FO**)



Frédéric SOUILLOT, le Secrétaire Général de la Confédération Force Ouvrière, accompagné de Clément POULLET, Secrétaire Fédéral, en charge de la FNEC FP FO, de Pascal CHABAS notre secrétaire général SFN FO FPA, et de Michael CORRIETTE notre secrétaire national SFN FO FPA ont rencontré la directrice générale dans le centre de Stains le 18 octobre 2023.

Il a confirmé, comme ses prédécesseurs, son soutien quant à la légitimité de l'AFPA comme **acteur majeur du service public de la formation professionnelle auprès des ministères de tutelle.**

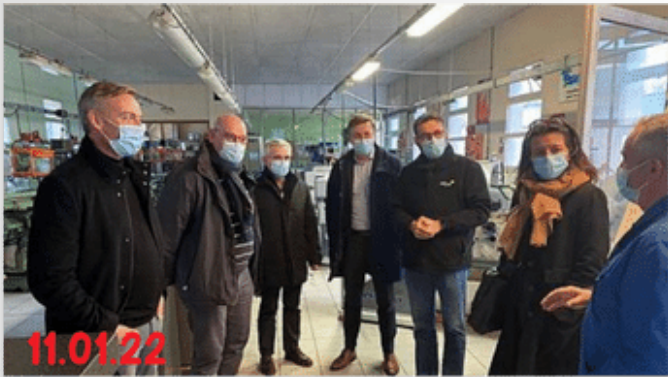
Cette visite et les échanges qui ont eu lieu, apporteront plus d'arguments et de pertinence à la Confédération FO et la Fédération FNEC FP FO lors des prochaines **rencontres avec le cabinet de la Première Ministre et du Ministre du Travail**, pour revendiquer la position de l'AFPA et de ses salariés comme principal **acteur du Service Public de l'Emploi** pour des missions de qualification et d'accompagnement des publics en difficultés avec des financements de l'État.

Pour la SFN FO FPA, **la défense du titre Professionnelle est la mère de nos revendications concernant l'Afpa.** Parce que le titre professionnel, c'est la garantie d'une Promotion Sociale qui est un droit constitutionnel, c'est défendre le droit des actifs, c'est aussi défendre les formations qualifiantes de l'Afpa et son ingénierie. De plus, il est aussi le garant de l'égalité de traitement des salariés au niveau de la rémunération.

Qui en parle encore aujourd'hui à part Force Ouvrière ?



Notre article : Visite du centre de STAIN



Notre article : Visite du centre de BOURG-EN-BRESSE

LE 08.06.2023

PRESENTATION DU
BUREAU NATIONAL FO



NOUS ÉTIONS DANS LA RUE !

CONTRE LA RÉFORME
DES RETRAITES



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS

QU'EST-CE QUE FORCE OUVRIÈRE ?



75 ans, de liberté, d'indépendance et de défense acharnée des intérêts matériels et moraux des travailleurs, des salariés actifs, des chômeurs et des retraités par la négociation mais aussi le rapport de force et la grève lorsque c'est nécessaire sont dans l'ADN de FO.

FO est un syndicat qui revendique !

« Le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas »

TOUS ENGAGÉS POUR QUE VIVE L'AFPA !

DONNEZ UN ECHO A VOTRE VOIX !

VOTEZ et faites voter FORCE OUVRIÈRE !

REJOIGNEZ la SFN FO FPA.



Restez en veille sur vos droits !



Consultez nos veilles juridiques FO, [cliquez ici](#)

FO Afpa
Tour Cityscope
3 rue Franklin -
93100 MONTREUIL
01 48 70 53 09



fo.afpa@gmail.com



foafpa.force-ouvriere.org





Pourquoi voter pour les candidats SFNFOFPA pour ce mandat 2023-2027 ?

« Financer l'AFPA, un devoir de l'Etat »
reste et restera toujours d'actualité et devra continuer à être le fondement de nos actions à venir pour la sauvegarde du service public de la Formation Professionnelle et de l'Afpa.

NOS REVENDICATIONS

C'est sur ces bases que la SFN FO FPA portera les revendications adoptées à l'unanimité lors de notre congrès du 5 au 9 juin 2023 à Angers, pour le mandat 2023-2027



- Négociation d'un plan de rattrapage du pouvoir d'achat prenant en compte l'inflation cumulée sur les cinq dernières années.
- Augmentation générale immédiate de 170 € sur la PRU.
- Abandon de la sous-traitance de la formation.
- Embauche en CDI de tous les personnels précaires.
- Développement du dispositif de formation existant.
- Refus de la disparition de GRN sous prétexte de non-rentabilité.
- Refus de la mobilité professionnelle et /ou géographique forcée.
- Refus de l'injonction de prise de congés pour compenser le manque d'activité.
- Développement de l'ingénierie de formation sous toutes ses formes et de l'ingénierie pédagogique.

- Retour d'un vrai service d'orientation.
- Retour d'un vrai service d'accompagnement avec les moyens nécessaires.
- Maintien et développement de tous les sites.
- Augmentation conséquente du budget permettant d'assurer la santé et la sécurité des personnels et des stagiaires.
- Développement du service itinérants permettant la couverture de tous les emplois à l'AFPA par celui-ci.
- Développement des moyens matériels et humains et des formations de ses salariés en vue d'assurer ses missions de service public.
- Retour à l'interne des services de restauration et d'hébergement et plus généralement de tous ses services.

ENGAGEMENTS

L'INTÉRÊT
ET LES
CONDITIONS
DE TRAVAIL
DES
SALARIÉS

EN CONCLUSION RECONQUÉRIR L'ESPACE ET LA PLACE
DE L'AFPA AU SEIN DU SERVICE PUBLIC !

C'est Pourquoi,
il faut voter pour les candidats SFNFOFPA
pour ce mandat 2023-2027 !

